



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de la Ville de Dole

Séance du lundi 18 mars 2024

Président : Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX
Secrétaire de séance : Madame Catherine NONNOTTE-BOUTON

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 30
Nombre de procurations : 5
Nombre de votants : 35
Date de la convocation : 12 mars 2024
Date de publication : 22 mars 2024

Conseillers présents

GAGNOUX Jean-Baptiste, GIROD Isabelle, MANGIN Isabelle, MARCHAND Sylvette, CHAMPANHET Stéphane, NONNOTTE-BOUTON Catherine, GERMOND Daniel, DRAY Frédérique, JABOVISTE Philippe, MIRAT Maryline, DOUZENEL	Alexandre, CUINET Jean-Pierre, ROCHE Paul, PECHINOT Jacques, FICHERE Jean-Pascal, REBILLARD Jean-Michel, CRETIN-MAITENAZ Blandine, CERNELA Patrice, LEFEVRE Jean-Philippe, DELAINE Isabelle, JEANNET Nathalie, DEMORTIER-	BLANC Catherine, ANTOINE Patricia, MBITEL Mohamed, BOURGEOIS-REPUBLIQUE Claire, CUSSEY Laëtitia, PRAT Hervé, JARROT-MERMET Laëtitia, HERRMANN Nadine, BOUTELOUP Guillaume
---	--	---

Conseillers absents ayant donné procuration

BERTHAUD Mathieu donne procuration à ROCHE Paul, GRUET Justine donne procuration à GAGNOUX Jean-Baptiste, GOMET Nicolas donne procuration à JARROT-MERMET Laëtitia, DRUET Timothée donne procuration à PRAT Hervé, MUGNIER Christine donne procuration à MANGIN Isabelle

Conseillers absents non représentés

Objet : Contrat de Ville 2024-2030

Rapporteur : Monsieur Paul ROCHE

Enjeux pour le nouveau Contrat de Ville 2024-2030 :

I/ Cadre général

La nouvelle génération de contrats « Quartiers 2030 » doit être négociée et rédigée d'ici fin mars 2024 avec l'actualisation de la géographie prioritaire.

L'élaboration des nouvelles contractualisations est basée sur l'analyse des ressources et besoins locaux pour identifier les enjeux, en nombre limité, qui définiront les axes de travail pour les 6 années à venir.

Elle se base notamment sur la concertation avec les habitants et sur la consultation des acteurs et partenaires de la politique de la ville.

- **La concertation des habitants a eu lieu aux Mesnils Pasteur le 25 octobre 2023 : 40 personnes** du quartier, dont une quinzaine de jeunes et des représentants d'associations, ont participé et pu exprimer leurs besoins et préoccupations pour le quartier.

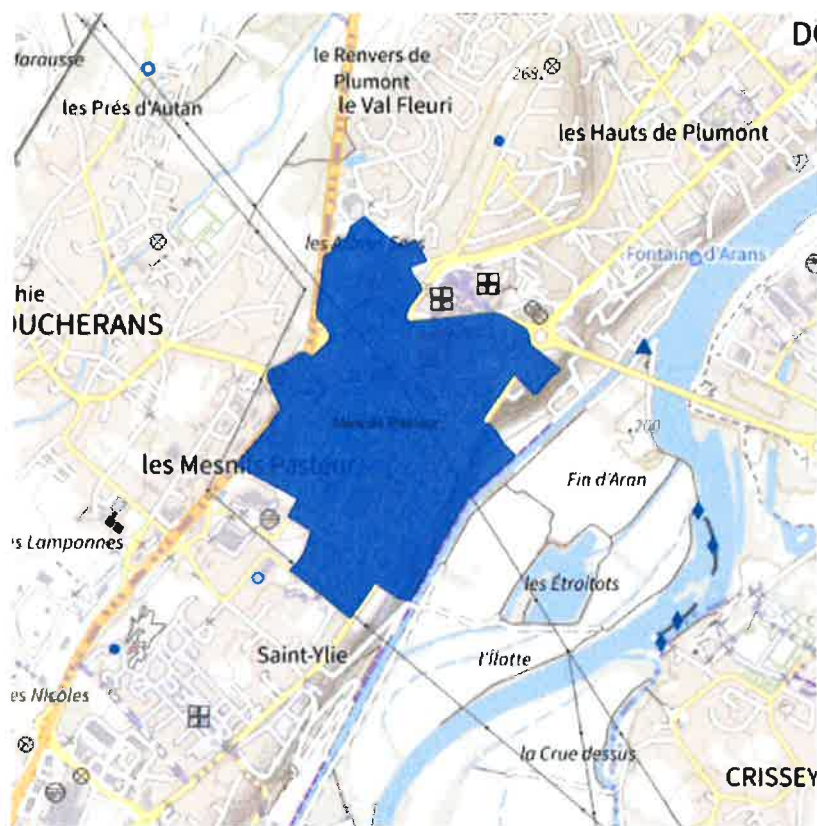
- **La consultation des acteurs et partenaires** a eu lieu le 14 décembre 2023 avec **40 acteurs** du quartier et partenaires de la politique de la ville, travaux sur les atouts et difficultés du quartier et focus sur les thématiques emploi, laïcité et mixité culturelle, transition écologique.

Le Comité Interministériel des Villes (CIV) du 27 octobre 2023 a défini les grandes priorités de l'État pour « Engagements Quartiers 2030 », à savoir :

- Le plein emploi ;
- La transition écologique ;
- Un meilleur accès aux services publics.

Ces priorités sont soutenues dans le cadre d'une politique de la ville renouvelée et une géographie prioritaire actualisée.

II/ La géographie



Lors de l'actualisation de la géographie des quartiers prioritaires, les contours du quartier les Mesnils Pasteur ont été modifiés. Sont ajoutés au périmètre actuel :

- Au Nord : le collège Maryse Bastié en REP, le lycée Jacques Duhamel et des parcelles concernées par un projet de maison médicale ;
- A l'Ouest des parcelles où est construite une nouvelle chaufferie bois pour le QP et où est prévue l'installation d'un Pôle Universitaire pour fin 2023 ;
- Au Sud maintien de la partie rue des Sorbiers/rue Jourdy, des écoles maternelles et élémentaires des Sorbiers et une extension le long du canal avec les jardins familiaux ;
- Ajout des 2 bâtiments de logements sociaux aux 171 et 173 avenue Jacques Duhamel, avec des ménages suivis par les acteurs de la politique de la ville.

III/ Enjeux 2024/2030 : les dynamiques à poursuivre et les sujets émergents

Priorités des collectivités :

- Jeunesse
- Prévention
- Sécurité
- Parentalité
- Intégration
- Citoyenneté
- Les valeurs de la République

En lien avec la synthèse des concertations, 4 enjeux ont été définis comme prioritaires :

Accusé de réception en préfecture
039-213901986-20240318-DCM2024013-DE
Date de télétransmission : 22/03/2024
Date de réception préfecture : 22/03/2024

1. Aménagements du quartier - Vie du quartier - Lien avec la ville - Transitions écologique et environnementale

- Amélioration du cadre de vie - GUP et transitions : un quartier vert
- Image du quartier
- Aménagement des équipements : plateau sportif, maison médicale, pôle universitaire, centre commercial
- Vie du quartier
- Lien ville/quartier : favoriser ces derniers et inclusion du quartier dans la ville en incitant les habitants à aller à l'extérieur du quartier

2. Intégration - Éducation - Autonomie - Emancipation → focus Jeunesse et femmes

- Des personnes ressources, lieux et services structurants pour le quartier qu'il convient de soutenir ou développer notamment pour les jeunes (filles et garçons)
- Une population diversifiée (plus d'une cinquantaine de nationalités) : avoir une attention particulière sur l'intégration et le vivre ensemble
- Éducation à la parentalité
- Laïcité – citoyenneté - les valeurs de la République : les promouvoir à chaque action et projet
- Concertation et participation
- Lutte contre toute forme de séparatisme (religion, place de la femme)

3. Accès à un projet et à un parcours professionnel – formation

- Orientation choisie et parcours professionnel
- Accès et insertion à l'emploi

4. Prévention et sécurité – Ambition portée sur la jeunesse

- Présence d'éducateurs de rue sur le quartier de façon plus régulière
- Partenariat rapproché avec les différents partenaires et les forces de l'ordre
- Sécurité des biens publics
- Lutte contre le trafic
- Santé
- Partage de l'espace public
- Sécurité routière

Vu l'avis favorable de la Commission Affaires Sociales, Familiales et Scolaires du 12 mars 2024,

LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRES EN AVOIR DELIBERE,
DECIDE :

- **DE PRENDRE ACTE** des enjeux de la nouvelle contractualisation du Contrat de Ville 2024-2030 « Engagement Quartiers 2030 »,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la lettre d'engagement ci-annexée.

SCRUTIN POUR : 35
 CONTRE : 0
 DONT 5 PROCURATION(S)

ABSTENTION(S) : 0
NE SE PRONONCE PAS : 0

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Finances
- Communauté d'Agglomération du Grand Dole
- État

Fait à Dole, le 18 mars 2024.
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

Jean-Baptiste GAGNOUX

